

**DIVISION PRINCIPALE OPERATIONS**  
**Direction de la Sécurité des Systèmes d'Information**

Réf : ATM/DG/DSSI/119/2021

Date : 31/08/2021

**A Monsieur le Responsable**

**Objet : Lettre de consultation**

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la consultation N°03/ATM/DVPO/DSSI/CONS/21, ayant pour objet « L'acquisition d'une solution logicielle de gestion des risques et d'Audit de conformité de sécurité des systèmes d'Information », les candidats invités dans le cadre de la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges chaque tous les jours dans la matinée (de 09H30 à 12H00) à partir du 01/09/2021.

Nous vous invitons à cet effet de nous présenter votre meilleure offre (qualité et prix), en tenant compte des conditions suivantes :

**1- Présentation de l'offre :**

L'offre sera composée des documents suivants :

**A- Offre technique :**

L'offre technique doit contenir les dossiers suivants :

- **Dossier administratif** : Comportera les documents suivants, paraphés, signés et datés par qui de droit :
  - Le Cahier des charges dans ces trois volumes dûment paraphé dans toutes ses pages portant dans sa dernière page la mention « Lu et Accepté » ;
  - La déclaration à souscrire dûment remplie (modèle joint) ;
  - La déclaration de probité dûment remplie (modèle joint) ;
  - Le numéro d'identification fiscal (NIF) pour les Soumissionnaires nationaux

## DIVISION PRINCIPLELE OPERATIONS

### Direction de la Sécurité des Systèmes d'Information

- Casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général quand il s'agit d'une entreprise;

Le dossier d'informations générales comprenant :

- ✓ Le registre de commerce électronique (ou document équivalent) de l'entreprise ;
- ✓ Les statuts de l'entreprise (constitutif et modificatif s'il y'a lieu) ;
- ✓ Le bilan et le tableau des comptes des résultats des trois dernières années ;
  - a. Les attestations fiscales, l'attestation de sécurité sociale et leurs mises à jour pour les soumissionnaires de droit algérien.

#### Dossier technique :

Le dossier technique doit contenir les documents ci-après :

- Présentation sommaire du prestataire ;
- Domaines d'activité ;
- Références du soumissionnaire dans le domaine du présent Cahier des Charges « Solution logicielle de Gestion des risques et d'Audit de conformité de la sécurité des systèmes d'Information » (joindre les copies attestations de bonne exécution) ;
- Le soumissionnaire doit fournir la partie support en détails avec une procédure d'intervention efficace et réactive ainsi qu'un document sur la partie garantie ;
- Délai de réalisation (livraison d'installation et de mise en service) ;
- La liste des intervenants accompagnée des CVs et expériences des intervenants;
- Une description technique de la solution proposée avec les caractéristiques et les fonctionnalités pertinentes conformément à la partie technique du cahier des charges;

Présentation de la formation ; Le soumissionnaire doit transmettre un descriptif détaillé du contenu de la formation en indiquant :

- Les parties théoriques et pratiques de chaque module;
- Les prés requis de chaque module;
- Préciser les objectifs pédagogiques à atteindre de chaque module.
- Réponse détaillée aux spécifications techniques (Annexe 01 du cahier des prescriptions techniques) ;
- Réponses aux Annexes 02 et 03 du cahier des prescriptions techniques.

#### **NB**

Le soumissionnaire doit fournir dans son offre technique tous les documents exigés dans le cahier des charges techniques.

#### **2.OFFRE FINANCIERE :**

L'offre financière sera remise, en même temps que l'offre technique, sous plis cacheté avec la mention à ne pas ouvrir.

**DIVISION PRINCIPALE OPERATIONS**  
**Direction de la Sécurité des Systèmes d'Information**

**Le pli financier comportera :**

- L'originale de la lettre de soumission signée établie suivant modèle joint au présent cahier des charges comportant le montant global de l'offre.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire.
- Le devis estimatif et quantitatif ;
- La décomposition du prix global et forfaitaire ;

**3. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Sauf indication contraire l'offre devra rester valide pendant une période de Cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Une offre valable pour une période plus courte sera écartée par ATM Mobilis comme non conforme aux conditions du cahier des charges.

**4. REMISE DES OFFRES**

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et une offre financière en une seule fois.

Les originaux des offres accompagnés des deux (02) exemplaires supplémentaires devront être déposés à l'adresse suivante :

**ATM Mobilis**  
**Division Principale Opérations**  
**Direction de la Sécurité des Systèmes d'Information**  
**Sous-Direction Gestion des Risques Audit et Contrôle**  
**Bureau 1002**  
**Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bab Ezzouar Alger.**  
La date de dépôt des offres est fixée le : **03/10/2021 avant 12H00**

Nous vous informons qu'ATM Mobilis se réserve le droit, à tout moment de mettre fin à la présente consultation, sans de ce fait encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires affectés

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Nb: La griffe demeure nécessaire au moment du retrait.**

**DSSI**

**Abdennour ZIER**

**Directeur Sécurité SI**

